

Afin de limiter les risques d'accident du travail, les collaborateurs amenés à exercer leur profession sur ou à proximité d'installations électriques doivent être habilités. Cette habilitation, délivrée par l'employeur, valide les compétences et la capacité de l'intervenant à réaliser ses tâches en toute sécurité.



Objectifs :

- Être sensibilisé aux risques électriques ;
- Connaître les règles de sécurité dans un environnement à risques électriques ;
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique ;
- Pouvoir être habilité BO HO(V) par son employeur.

Public :

- Personnel non-électricien qui travaille dans un environnement à risques électriques.

Méthode Pédagogique :

- Apports théoriques, travaux pratiques et jeu de rôles entre les différents acteurs de la sécurité électrique.

Prérequis :

- Être âgé de 18 ans minimum ;
- Savoir lire et comprendre le français.

Programme :

GÉNÉRALITÉS

- Notions d'électricité (courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu).
- Les contacts directs et indirects, et les surintensités.
- Les effets du courant électrique dans le corps humain.
- Les différents domaines de tension.

LES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES SELON LA NORME NF C 18-510

- Le principe et la procédure de l'habilitation électrique.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Le contenu d'un titre d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Les mesures de protection lors de l'utilisation de matériels électriques amovibles.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- La conduite à tenir en cas d'électrisation.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- Travaux pratiques entre un exécutant non-électricien, un chargé de chantier et un chargé de consignations électriques.

	Durée 11 h sur 1,5 jours
	Horaires mercredi 9h - jeudi 12h
	Niveau d'acquis Bases ★☆☆
	Nature des connaissances Action d'acquisition des connaissances
	Modalités d'évaluation Épreuves pratiques et attestation de compétences
	Participants Mini : 3 - Maxi : 12
	Responsable Marc HULARD
	Formateur Principal Marc HULARD
	Dates & Prix Consulter notre site internet : www.ira.eu

Formation disponible en INTRA à la demande.

Informations Complémentaires :

- Formateur expert en Électricité et/ou en Électronique
À l'issue de la formation :
- Remise d'une attestation de formation avec ou sans évaluation des acquis.
Évaluation de la formation par les stagiaires.
- Les repas sur Arles vous sont offerts.

LES AVANTAGES PÉDAGOGIQUES

La formation est animée par un formateur ayant l'expérience de la sécurité électrique depuis plus de 30 ans.